

# La voix du village



## Le mot du Maire :

Dans vos mains, le numéro de novembre de la voix du village. Vous y trouverez tous les renseignements utiles pour vous permettre d'organiser au mieux cette fin d'année 2016.

2016 a été riche en événements, et les consignes que nous ont imposées les autorités, afin de garantir au mieux la sécurité des personnes, ont pas mal perturbé notre quotidien. Entre les contrôles à mettre en place lors des manifestations recevant du public et les restrictions d'accès à l'école, il y a parfois des incompréhensions, mais tout ceci n'a qu'un objectif, celui de garantir au mieux notre sécurité. D'ailleurs une manœuvre de nuit a eu lieu à l'école où les pompiers de Marly Gomont et de la Vallée au Blé ont pu perfectionner leurs procédures d'intervention et leurs savoir-faire face à ces nouveaux risques.

Parmi les faits marquants de la période écoulée, je noterai le remplacement de la conduite d'eau principale du village, ces travaux réalisés par le Syndicat des Eaux vont, je l'espère, réduire fortement le nombre de rupture de canalisation que nous avons connu ces derniers temps. Des travaux ont également été entrepris sur Saint Algis, afin de sécuriser l'alimentation de Marly. Nous en avons profité pour bordurer une partie de la rue de la Poterie, profitant de la tranchée réalisée par la SAUR. Le montant de la part communale pour ces aménagements se sont élevés à un peu plus de 30 000 €.

La sortie du film « Bienvenue à Marly Gomont » a de nouveau braqué les projecteurs sur notre village, et même si l'on peut déplorer qu'aucune image du village ne figure dans ce film, celui-ci a bien été mis en avant par les médias et Kamini ne manque pas de le citer chaque fois qu'il en a l'occasion et je suis souvent contacté par les médias pour vanter les qualités de notre bourg. Et je ne dis pas bourg par hasard, le Conseil Départemental dans une étude qu'il réalise pour développer la ruralité, a inscrit Marly Gomont dans la liste des pôles d'attractivités, cela va nous permettre je l'espère, de renforcer le rôle de « centre de vie » de notre village.

Et enfin sur le plan sportif, l'ASMG, notre équipe de foot, s'est enrichie depuis la rentrée d'une équipe féminine et une nouvelle association, le TTMG ( tennis de table de Marly Gomont ) est née, vous trouverez dans ces pages plus de détails sur ces deux formations, et je leur souhaite à tous deux de porter bien haut les couleurs de Marly Gomont.

Dominique DELACHE

### Mairie :

03.23.60.21.85

### Horaires d'ouverture :

Mardi et mercredi : 10h à 12h

Jeudi : 16h à 19h

### Email :

[mairie.marlygomont@wanadoo.fr](mailto:mairie.marlygomont@wanadoo.fr)

### Permanence du maire :

Le samedi de 9h00 à 12h00

### Numéros utiles :

#### Pharmacie Horiot :

03.23.60.21.84

#### Cabinet infirmier : Alizart f:

03.23.61.38.24

#### Cabinet médical :

##### Dr Tréhou et Dr Papon :

03.23.05.75.80

##### Dr Ducollet : 06.80.90.17.25

#### Kinésithérapeutes : Hersoy. A

et Durbecq.L : 03.23.60.66.38

# Calendrier de fin d'année 2016

### Vendredi 11 novembre

Commémoration du 11 novembre

### Samedi 12 novembre 2016

Messe de Saint Hubert

### Dimanche 20 novembre

Messe pour l'Harmonie Municipale (Sainte Cécile)

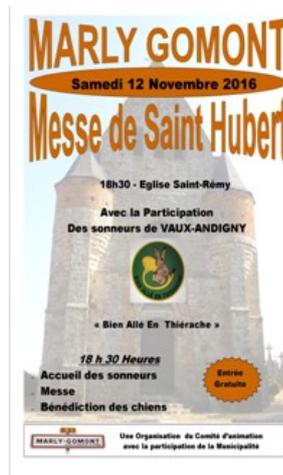
### Lundi 5 décembre à 11h45 au monument aux morts

Journée Nationale d'hommage aux "morts pour la France"  
de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

- suivi d'un vin d'honneur -

### Samedi 17 décembre

Spectacle de Noel



La cérémonie de vœux est prévue le 7 janvier 2017 à 18h00

## La vie associative:

### Association sportive de Marly – Gomont :

Président : Braghieri Alain

Du nouveau à l'ASMG : une équipe de football féminine vient de débiter en septembre. Elles sont 9 sportives à s'entraîner le mardi de 18h à 20h sur le stade du village.

Notre équipe locale joue en catégorie SENIORS féminines + de 18 ans.

Elles jouent à 7 sur la moitié du terrain et pendant 2 mi-temps de 35 minutes chacune...

Il y a un arbitre officiel de désigner pour chaque rencontre.

Elles vont rencontrer les équipes de:

AULNOIS Sous LAON 1 et 2

NEUVE MAISON

ANIZY PINON

VILLERS COTTERETS

VILLENEUVE CS

GANDELU NEUILLY



### Une nouvelle Association dans le village

**Le TTMG ( Tennis de Table de Marly-Gomont) est né.**

Depuis le 03/09/2016, le village compte une association supplémentaire. En effet M. MERCADIER et M. GUILLON, ont créé le TTMG. Amoureux de la petite balle, rendez-vous le mardi 18h00 à la salle des fêtes, pour les entraînements.



## Informations municipales :

### Recensement militaire :

Les filles et garçons âgés de 16 ans doivent se faire recenser en mairie. Cette démarche est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours mais aussi pour le permis de conduire et l'inscription sur les listes électorales.

### Inscriptions sur les listes électorales :

Les nouveaux arrivants dans notre village ou jeunes âgés de 18 ans sont invités à déposer leur demande d'inscription avant le 31/12/2016.

### Pour informations :

Comme chaque année, c'est le moment d'effectuer l'élagage de vos haies afin d'assurer une bonne visibilité. Il en va de la sécurité de tous. Merci de contribuer ainsi à l'entretien de notre village.

### Carte nationale d'identité:

Le décret n°2013-1188 du 18 décembre 2013, relatif à la durée de validité, aux conditions de délivrance et de renouvellement des cartes nationales d'identité, précise que ces titres délivrés à des personnes qui étaient majeures à la date de délivrance, voient leur durée de validité portée à quinze ans. Il est utile de préciser que pour les personnes qui souhaitent voyager avec une carte nationale d'identité, dont la date initiale sera dépassée, il est possible de télécharger sur le site du ministère des affaires étrangères (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseil-aux-voyageurs/conseils-par-pays/>) un document leur permettant de justifier de cette mesure, auprès des autorités étrangères concernées.

## Etat civil :

Naissances : CARPENTIER Prudence née le 02 août 2016

PLANCOT Ryan né le 11 août 2016

ROPPE Appolyne née le 09 septembre 2016

Mariages : Mr BOMPARD Yohann et Mme BAILLON Aline le 11 juin 2016

Mr CARRE Dylan et Mme MACON Jessica le 09 juillet 2016

Mr GIBARU Antoine et Mme HENRAUX Mélanie le 06 août 2016

Mr GRESSIER Jordan et Mme FAUCHART Céline le 13 août 2016

Célébration des noces d'or : Mme et Mr BERA le 30 juillet 2016

Décès : Mme CLADE Gisèle épouse de Marc LE RIGUER décédée le 19 janvier 2016

Mme CUVILLIER Thérèse veuve de Henri SAUVAGE décédée le 20 mars 2016

Mme RIBAUX Gilberte veuve de Martial LEFEVRE décédée le 17 juin 2016

Mr DUTRON Henri décédé le 12 août 2016

Mme SCOURBANIER Geneviève épouse de André LEGRAND décédée le 26 Août

Mme TOURTOIS Thérèse épouse de Henri CARTON décédée le 14 octobre

### Rédaction :

Conseillers en charge  
de la communication :  
Charline JORAND et  
Yannick BERNARD.

Avec la participation  
des présidents d'asso-  
ciation.



*150 ans  
de service public*



*La Loi du 23 juin 1833 couvrit rapidement le pays, d'écoles primaires communales, et pourvut au recrutement des instituteurs avec la création des écoles normales. Tombée ensuite en désuétude cette loi revint en force sous le second empire. C'est à cette époque, où la commune compte un peu plus d'un millier d'habitants, que naît vraisemblablement la mairie-école de Marly-Gomont, sous la mandature d'André Viéville.*

*Une carte postale mentionne à ce sujet la date de 1852, tandis que l'on prête la construction de la mairie-école vers 1861 à l'architecte Auguste Pudepièce selon une autre source (répertoire des architectes en Thiérache)*

*En tout état de cause, cet édifice communal a 150 ans !*

*Vers 1905, il y avait là non seulement la Mairie, l'école des garçons et le logement de l'instituteur et aussi le bureau des Postes et Télécommunications !*

*Dernièrement renouvelée, et désormais accessible aux personnes à mobilité réduite, notre mairie vient tout juste de subir un dernier repoudrage en octobre 2016. La belle porte d'entrée a été repeinte.*

*150 ans de service public en somme !*

*Avec l'aimable et précieuse aide de M. A. Demolder pour les infos et les photos.*